



Violences Volontaires Légères

Par **Rumpele**, le **05/01/2018** à **16:14**

Bonjour,

J'ai commis il y a environ 8 mois une infraction, en effet sous la pression et les insultes envers ma fille, j'ai mis trois gifles à la nouvelle amie de mon ex mari.

Celle ci a porté plainte, j'ai reconnu les faits.

Elle est allé à l'hôpital pour un établir un certificat initial qui ne présentait aucun jour d'ITT, puis elle est retourné deux jours après et un nouveau certificat a été établi avec deux jours d'ITT.

Au mois d'août elle a écrit au procureur pour accélérer la plainte et en rajoutant que cela a un impact sur sa vie professionnelle et personnelle. Je sais juste que suite à ses coups elle a eu une enquête sociale.

Je voudrais savoir ce que je risque réellement ?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **05/01/2018** à **16:56**

Bonjour,

Je vous laisse regarder et estimer vous mêmes...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1524>